

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL  
L'HYDRAULIQUE & ENVIRONNEMENT  
SECRETARIAT D'ANIMATION ET DE  
COORDINATION " SAHEL 21 "

**NOTE DE SYNTHESE  
SUR L'AGRICULTURE  
NIGERIENNE**

JUILLET 1996

## TABLE DES MATIERES

	Pages
I. INTRODUCTION .....	1
II. CONTRIBUTION DU SECTEUR A L'ECONOMIE NATIONALE	2
III. PRINCIPALES PRODUCTIONS DU SECTEUR .....	3
3.1. Activités agricoles .....	3
3.2. Activités pastorales .....	4
3.3. Activités forestières .....	5
3.4. Les ressources fauniques .....	6
3.5. Les ressources halieutiques .....	7
I.V. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SECTEUR AGRICOLE .....	7
V. EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE .....	10
5.1. De 1960 à 1987 .....	11
5.2. A partir de 1987 .....	12
a) La gestion des ressources naturelles dont les buts visent : .....	14
b) L'organisation du monde rural, la participation des populations et la modification du rôle de l'Etat .....	15
c) La sécurité alimentaire dans le sens à garantir .....	15
d) L'intensification et la diversité des productions grâce à : .....	15
VI. RESULTATS DES REFORMES DE POLITIQUE AGRICOLE .	15
VII. CONCLUSION .....	16

## I. INTRODUCTION

Pays de sable, de steppe aride et de savane, le Niger est compris entre le 12ème et 23ème degrés de latitude Nord. D'un enclavement intégral, il s'étend sur 1.267.000 Km<sup>2</sup>. C'est en superficie le 2ème pays d'Afrique Noire francophone après le Tchad.

L'Economie du Niger est dominée par des facteurs naturels défavorables sur lesquels l'homme ne peut agir du moins dans le court terme. Ces handicaps sont les suivants :

- pays désertique sur 67 % de sa superficie ;
- un niveau d'infrastructure préoccupant en raison semble-t-il des négligences du pouvoir colonial qui considérait le pays comme une colonie pénitenciaire ;
- un manque de débouchés sur la mer ;
- une pluviométrie insuffisante pour le développement harmonieux de l'agriculture et de l'élevage.

De ces facteurs limitants découlent évidemment des conséquences négatives qui pèsent lourdement sur la vie du pays :

- coût quasi-prohibitif des produits d'importation ;
- conditions de transport rendant les produits nigériens difficilement compétitifs sur le marché international. En effet, nulle part, le Niger n'est à moins de 750 Km de la mer, et les distances intérieures sont des plus considérables :
- instabilité de la production agricole nationale ;
- pauvreté excessive des masses rurales ;
- sous-emploi saisonnier du monde rural avec comme corollaire l'exode rural.

Paradoxalement le Niger est un pays essentiellement agricole où 87 % de la population (un des taux les plus élevés d'Afrique et du monde) tirent leurs moyens de subsistance de l'Agriculture (74 %) et de l'élevage (13 %) ; tandis que 13 % seulement de la population sont urbanisés et se répartissent dans les autres secteurs de l'économie.

L'histoire économique du pays durant les 25 dernières années a été sensible à la contrainte agro-climatique et à celle de l'environnement économique mondial (termes de l'échange et évolution des cours mondiaux).

En effet le phénomène de la sécheresse de 1968 - 1975 a profondément marqué l'ensemble de la vie du pays, tous les secteurs d'activités ont été touchés, prouvant ainsi, si besoin était, l'importance prépondérante du secteur agricole.

A titre d'illustration la variation moyenne du produit national brut (PNB) par habitant en volume a été de moins 2,8 % entre 1970 et 1975 et la balance des paiements généralement positive ou équilibrée, a accusé un déficit au cours de la même période, malgré les recettes de l'uranium qui ont représenté 60 % des exportations en 1975.

Par contre l'économie du Niger a connu une croissance économique remarquable de 1978 à 1980, due principalement à une production du secteur agricole en hausse de 6,2 % durant cette période. Le taux de croissance annuel du PIB à prix constant était en moyenne de 8,5 % pour la période allant de 1975 à 1980.

Bien que fortement agricole, l'économie nigérienne a été structurellement bouleversée au cours des années 1970/1980 par l'apparition et le développement subit de la branche minière quasiment représentée par l'uranium. La production est passée de 1.441 tonnes d'uranium-métal en 1977 à 4.132 tonnes en 1980 soit une production multipliée par 2,9 en 3 ans.

Le ralentissement de la croissance économique constatée en 1980 est le premier signe de la crise du secteur de l'uranium. La baisse de la production et du prix de l'uranium à partir de 1981 a entraîné une stagnation du PIB en 1981 et 1982 et une baisse de 3 % en 1983.

## II. CONTRIBUTION DU SECTEUR A L'ECONOMIE NATIONALE

Les producteurs du secteur rural reposent presque essentiellement sur les céréales de base (mil, sorgho, riz, maïs ...), les cultures de rente (niébé, arachide, coton, souchet) et un élevage extensif à faible taux d'exploitation. Cependant malgré, une production relativement faible, et une très grande dépendance aux aléas climatiques, le secteur rural assure en moyenne 40 à 50 % de la production nationale brute.

La part du secteur qui était d'environ 70 % en 1960 est actuellement en dessous de 40 % du Produit Intérieur Brut (PIB).

Par ailleurs le secteur rural contribue pour :

- 85 % à l'emploi ;
- 16 % aux recettes totales d'exploitation ;
- 100 % aux recettes d'exploitation hors uranium.

Comme le secteur de l'uranium est en déclin, il est probable que l'agriculture redevienne la principale source de devises dans un avenir proche.

Le revenu par habitant du monde rural a diminué fortement, passant de 12.000 F en 1960 à 8.000 F environ en 1990 en francs constants, soit environ 10 % du revenu annuel par habitant. La baisse de la production et la diminution du revenu par habitant sont la cause d'une extension de la pauvreté et des difficultés en milieu rural.

### III PRINCIPALES PRODUCTIONS DU SECTEUR

#### 3.1. Activités agricoles

Sur les 150.000 Km<sup>2</sup> de terre considérés comme cultivables, la superficie cultivée ne représente que 25 % soit 38.000 Km<sup>2</sup>, le reste étant occupé par les jachères (60 %) et les "réserves de terre" (15 %).

Sous l'effet conjugué de l'accroissement des besoins des populations dont 80 à 90 % dépendant directement des ressources naturelles pour leur subsistance, de la pression animale, des aléas climatiques et de la dégradation des sols, on assiste ces dernières années à une expansion spatiale de l'agriculture consommant annuellement entre 70.000 et 80.000 ha de nouvelles terres jusque-là utilisées principalement pour l'élevage.

- \* Près de 90 % des superficies cultivées sont occupées par les cultures vivrières dominées par le mil et le sorgho. Malgré une chute dans la première partie des années 70, les productions annuelles se situent actuellement à 2 millions de tonnes pour le mil et 360.000 tonnes pour le sorgho. Cette augmentation est cependant essentiellement imputable à l'accroissement des superficies cultivées alors que les rendements sont demeurés stagnants, voire ont chuté pour le sorgho.
- \* Outre ces cultures vivrières de base, le riz occupe également une place importante dans l'économie agricole du Niger. Il est essentiellement cultivé sous aménagement hydro-agricole le long du fleuve et de la Komadougou Yobé. Malgré de fortes fluctuations liées à la non maîtrise du niveau du fleuve, la production annuelle de riz a fortement crû au cours de la dernière décennie et atteint les 70.000 tonnes.
- \* A l'instar du mil et du sorgho avec lesquels il est cultivé en association, la production du niébé est en augmentation (9 % par an). Cette augmentation est essentiellement due à l'expansion des superficies cultivées. Malgré une relative tendance à la baisse des rendements moyens, cette production est aujourd'hui devenue, du fait qu'elle offre une relative sécurité aux producteurs face aux aléas climatiques, une des principales cultures de rente.
- \* Après la période désastreuse de 1973 à 1979, la production d'arachide dont la progression spectaculaire dans les années 60 avait entraîné la construction de quelques unités de transformation, a fortement chuté lors de la sécheresse de 1984 - 1985. La régression fut par la suite telle, que les exportations cessèrent et les usines en vinrent à manquer de matière première. Actuellement, la production est entièrement absorbée par le marché intérieur.
- \* Face à la situation de survie à laquelle sont confrontés bon nombre de producteurs, un vaste programme d'intensification des cultures de contre-saison est exécuté depuis la sécheresse de 1984. Malgré le rôle non négligeable sur le court terme de ces spéculations, force est de constater que les superficies occupées par les cultures occupées par les cultures de contre saison (54.000 ha) ont de façon générale régressé depuis 1984.

- \* L'analyse de la situation de l'agriculture au Niger met donc en exergue l'extrême précarité de cette activité qui a considérablement régressé au cours des dernières années. D'une situation stable, voire excédentaire, le Niger est passé à une situation déficitaire où il est de moins en moins capable de répondre aux besoins croissants de sa population. Pourtant, de par sa contribution au PIB (38 %), l'agriculture constitue le secteur le plus important de l'économie nigérienne.
- \* Deux facteurs majeurs se conjuguent pour imposer à l'agriculture nigérienne les contraintes les plus importantes :

- la sécheresse et la pression démographique ;

La détérioration des conditions pluviométriques a nettement favorisé la dégradation du couvert végétal et des sols, et un certain abaissement du niveau des nappes phréatiques se traduisant de manière générale par une perte de productivité du milieu. Les sécheresses ont également incité les agriculteurs à modifier leur stratégie pour se garantir une certaine sécurité alimentaire ; ainsi, faute de moyens techniques compensateurs, la perte de productivité sera contrée par une extension des superficies cultivées aux dépens des jachères et des terres marginales (espaces jusque-la réservés aux activités pastorales) avec pour conséquences principales l'appauvrissement des sols, la dégradation du capital terre par l'érosion et l'exacerbation de conflits entre les différents groupes humains.

- \* Enfin, au cours de la dernière décennie, tous ces phénomènes ont été fortement amplifiés par la croissance démographique et l'effondrement de l'économie se traduisant par un accroissement de la pression foncière et un exode rural massif vers les pays voisins ou les villes.

### **3.2. Les activités pastorales**

- \* Au début des années 90, les produits de l'élevage figuraient au deuxième rang des exportations nigériennes. L'élevage représentait alors environ 12 % du PIB et 31,6 % du PIB du secteur rural. Cette activité subit cependant depuis les années 80 de profondes mutations aussi bien en terme de production que pour ce qui concerne le mode de vie des éleveurs.
- \* Plusieurs facteurs parmi lesquels la distribution des pâturages et la disponibilité en eau gouvernent la répartition du cheptel selon les espèces et dans l'espace. Ce cheptel, principalement constitué de caprins, d'ovins, de bovins, d'asins, de camelins et d'équins, a connu de profonds changements dans la proportion des espèces à la suite de la grande sécheresse de 1974 et qui se sont poursuivis après celle de 1984 : on assiste en effet depuis quelques années à un remplacement progressif des bovins (1,789 Millions de têtes en 1991) par des petits ruminants (8.582 millions de tête) et des camelins.
- \* De nombreuses études menées au cours des années 1970 et 1980 par des projets de développement de l'élevage ont mis en évidence le rôle primordiale joué par les

pâturages naturels dans le développement de l'élevage. Malgré la descente de plus en plus marquée de celui-ci vers la zone dite intermédiaire et en zone agricole, la part des pâturages naturels dans l'alimentation du bétail se situerait autour de 12.000.000 T, contre 8.000.000 fournis par les résidus agricoles.

- \* Selon certaines études les problèmes fondamentaux de l'élevage ne se situent pas au niveau de la disponibilité des ressources mais à celui de leur accessibilité. En effet, évaluées à environ  $75,8 \cdot 10^6$  T de matière sèche en année normale, contre  $47,2 \cdot 10^6$  en année sèche, les disponibilités fourragères pourraient supporter plus de  $10 \cdot 10^6$  UBT.

Une comparaison des besoins totaux du bétail en fourrage avec la production globale permet de déduire que : la charge animale évaluée entre 4 et  $7 \cdot 10^6$  UBT à toujours été inférieure à la capacité des pâturages naturels.

- \* La période de crise que traverse l'élevage depuis quelques années est liée aux contraintes principales suivantes :

- les fluctuations climatiques conditionnant directement les disponibilités en eau et en fourrage : dans la partie Nord de la zone pastorale, les troupeaux de bovins sont remplacés par des petits ruminants et des camélins plus rustiques ;

- la diminution des rendements agricoles et l'accroissement de la demande en produits céréaliers ayant favorisé la mise en culture de terres marginales jusqu'ici réservées à l'élevage : éleveurs et agriculteurs convoitent donc les mêmes espaces ;

- le mauvais maillage des forages conduisant à la surexploitation des ressources fourragères avoisinantes et rendant inaccessibles en saison sèche certains pâturages hautement productifs.

Toutes ces contraintes qui s'exercent dans un contexte particulièrement marqué par l'absence de sécurité foncière ont un effet direct sur l'environnement et posent avec acuité le problème de la gestion des espaces pastoraux.

### **3.3. Activités forestières**

- \* Un inventaire réalisé par les services forestiers entre 1982 et 1989 amène à distinguer :

- un domaine "sylvo-agricole" comprenant les boisements naturels de protection et/ou d'amélioration sur terres agricoles tels que : les parcs à acacia albida, les jachères forestières etc...

- un domaine "sylvo-pastoral" définissant ce qu'il a été convenu d'appeler "terres à vocation forestière" qui couvre environ  $14 \cdot 10^6$  ha.

- \* Sur les  $14 \cdot 10^6$  occupés par les formations forestières, seuls environ 4.475.000 ha (soit 30 %) principalement concentrés dans quelques départements ont un couvert

supérieur à 5 % de leurs surfaces.

- \* Caractérisé par une productivité relativement faible, les formations forestières sont sujettes à une dégradation poussée due principalement : au climat, aux défrichements pour les besoins d'une agriculture avide d'espace, à des coupes anarchiques pour la satisfaction des besoins d'une agriculture avide d'espace, à des coupes anarchiques pour la satisfaction des besoins en bois et en pâturage.
- \* Du fait de la croissance démographique accélérée et du manque d'intensification de l'agriculture, les forêts tendent à constituer actuellement les seules réserves foncières. L'empiètement croissant du "domaine sylvo-agricole" sur le "sylvo-pastoral" se traduit non seulement par la réduction d'un potentiel dont les rôles écologiques, économiques et socio-culturels sont extrêmement importants, mais aussi et surtout par l'avancée de la désertification.
- \* En effet les boisements forestiers constituent le seul "manteau protecteur" des sols pendant les périodes sèches. Mis à nu, les sols agressés par des facteurs divers perdent leurs structures originelles et deviennent impropres aux cultures. Soumis aux agents érosifs que constituent les vents et les eaux de ruissellement, ils se dégradent et perdent (souvent de façon irréversible) leur potentiel productif.
- \* La disparition progressive de l'arbre, singulièrement dans le "domaine sylvo-agricole", à laquelle s'ajoute l'exploitation d'un type minier des rares formations forestières existantes pose de multiples problèmes, comme celui relatif au bois-énergie. Satisfaits entre 80 et 90 % par les forêts, les besoins en bois-énergie se montent à environ 9.000.000 de stère/an et passeront à 12.000.000 en l'an 2.000.
- \* Un bilan global ressource/besoin en bois de feu est difficile à établir à l'heure actuelle. Il dépend à la fois d'une meilleure connaissance des ressources (volume, productivité) et d'une estimation fiable des prélèvements opérés en milieu rural. Toutefois les études fort pertinentes réalisées par le projet Energie II permettent d'avancer que ce bilan, de toute évidence négatif pour les départements de l'est, le sera dans les toutes prochaines années à Tillabéry, Dosso et Tahoua actuellement les mieux pourvus.
- \* Les forêts sont aussi des sources d'aliments pour les hommes et les animaux. Elles jouent des rôles très importants dans la fourniture de produits chimiques et pharmaceutiques divers. Elles constituent enfin un support essentiel au développement de l'habitat et de l'artisanat. Peu d'études ont cependant été menées concernant les productions forestières dites secondaires.

### **3.4. Les ressources fauniques**

- \* On estime que les effectifs de la faune ont notoirement diminué au cours des trente dernières années. Cette réduction s'est accompagnée d'une modification dans la biodiversité : de nombreuses espèces ont totalement disparu (panthères, léopard, pangolin géant...) ; d'autres sont en voie de disparition (oryx, Lamantin, les varans, les tortues, le renard des sables, etc...).

- \* Quelques zones, le plus souvent peu accessibles, abritent l'essentiel des populations résiduelles : Termit, Aïr et Ténéré. Le parc du W et quelques réserves (ex: Tamou et Gadabédji) qui jouissent d'une relative protection recèle encore de populations représentatives.
- \* Globalement, il semble que le pays tire très peu bénéfice de ses ressources fauniques. Engagé depuis 1972 (date de fermeture de la chasse), dans une politique "concernationniste" le secteur est caractérisé par une confrontation permanente entre les forestiers chargés de protéger la faune d'une part et la population de l'autre. Cette politique de "conservation" n'a pas été accompagnée de mesures techniques susceptibles de promouvoir la ressource. A titre d'illustration : en dehors des réserves de l'Aïr, aucun nouveau sanctuaire n'a été créé depuis les années 1950. Ailleurs dans le domaine dit protégé, aucune mesure valable n'est venue atténuer l'impact des pressions diverses exercées sur les sanctuaires existants.
- \* En définitive, le texte portant fermeture de la chasse et plus généralement le Code forestier constituent des facteurs de blocage à la protection et à la gestion communautaire des ressources fauniques.

### **3.5. Les ressources halieutiques**

- \* Le Niger disposait il y a quelques années d'un important potentiel halieutique. Au total, la superficie des plans d'eau exploités à cet effet avoisinait 400.000 ha dont 310.000 ha proviennent du Lac Tchad et 63.000 ha du fleuve Niger.
- \* Sur la base d'une production moyenne estimée à 50 kg/ha/an, le potentiel de production annuel en poissons était donc d'environ 20.000 tonnes.
- \* Sous les effets combinés de la sécheresse, de la désertification et des pollutions diverses, les ressources halieutiques ont été gravement affectées. Actuellement la surface des plans d'eau est estimée à 70.000 ha dont on tire une production de 3.500 tonnes, soit 17,5 % des prises potentielles.
- \* D'importants efforts ont été consentis au cours des années 1980 pour promouvoir le développement des pêches. Le projet de pisciculture intensive vient en particulier d'ouvrir des perspectives nouvelles pour le secteur privé.

## **IV. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DU SECTEUR AGRICOLE**

Le Niger se trouve confronté aujourd'hui à une très forte dégradation de son potentiel de production. Cette dégradation résulte de la conjonction entre une situation climatique particulièrement défavorable au cours de ces dernières années et une pression foncière en forte augmentation liée à un accroissement démographique très important : doublement de la population et des surfaces cultivées en 25 ans, remontée des cultures vers le nord, diminution des espaces pastoraux disponibles en zones intermédiaires.

Cette situation pousse les paysans et les éleveurs à puiser dans le seul capital

disponible restant (sols, pâturages, forêts) au-delà de ses capacités de maintien et de renouvellement ; cela se traduit par une situation généralisée de surpâturage, surexploitation des ressources ligneuses par l'exploitation du bois et l'extension des cultures, de diminution des temps de jachère, et d'érosion.

Les principales conclusions que l'on peut tirer des analyses diagnostiques disponibles sur le secteur sont les suivantes :

- a) les performances du secteur rural demeurent globalement insuffisantes et connaissent même une régression préoccupante dans certains domaines. Les causes essentielles de cette évolution résident d'une part dans le resserrement de certaines contraintes (sécheresse persistante, désertification, importance du croît démographique) et d'autre part dans la relative inefficacité des stratégies et politiques mises en oeuvre jusqu'à ce jour (approche inadéquate des projets de développement rural et défaillance importante dans leur exécution, faible participation des populations, impact limité des moyens engagés dans le développement rural...). Les conséquences les plus manifestes sont :

- une incapacité tendancielle des systèmes de production à assurer une production suffisante face à des besoins vivriers sans cesse croissants.

Ainsi, sur le plan alimentaire, après les excédents enregistrés au cours de la décennie 1960, la situation est devenue erratique par la suite. Les surplus, quand ils existent, sont insignifiants. Une telle situation a entraîné une insécurité alimentaire de plus en plus marquée.

En ce qui concerne, la balance commerciale agricole, elle s'est totalement dégradée depuis la sécheresse de 1972/73, ce consécutivement au recul de l'arachide et à l'effondrement du coton.

- Une tendance à la diminution des Jachères hypothéquant les rendements futurs par diminution de la valeur du capital foncier ;

- une inadaptation du système foncier traditionnel dans un contexte d'espace quasi-fini entraînant des conflits entre agriculteurs d'une part et entre agriculteurs et éleveurs d'autre part.

- b) le processus de dégradation de l'espace productif agro-sylvo-pastoral s'est encore intensifié ces dernières années sous l'effet des facteurs climatiques et surtout humains. Les moyens mobilisés dans la lutte contre la désertification se situent largement en deçà de ce qui serait nécessaire pour obtenir des résultats significatifs.

- c) les revenus des ruraux sont demeurés faibles et aléatoires. Deux causes fondamentales sont à l'origine de cette situation :

- les prix au producteur non rémunérateurs et la production trop polarisée sur le

binôme mil-sorgho ;

- le caractère aléatoire de la pluviométrie qui est un des facteurs essentiels de la production.

Aussi les possibilités de dégager une épargne demeurent-elles par conséquent très limitées.

- d) d'une manière générale les structures d'appui et d'auto-encadrement se sont avérées incapables d'impulser une véritable dynamique de développement rural. Le dynamisme coopératif n'est pas encore suffisant pour effectuer des changements profonds des modes de production et d'échange.

Les principales contraintes qui pèsent sur le secteur rural sont :

- a) Contraintes naturelles : pluviométrie faible et aléatoire ; désertification ; pauvreté intrinsèque des sols ; inégale répartition des ressources en eau de surface ; immensité et enclavement du territoire national ; pauvreté en ressources énergétiques maîtrisables et substituables au bois.
- b) Contraintes démographiques : forte croissance de la population (3,1 % par an) ; déséquilibre démographique dans l'occupation du territoire, exode rural, trop forte pression humaine qui aggrave le processus de désertification dans les zones favorables.
- c) Contraintes socio-culturelles : analphabétisme et faible taux de scolarisation en milieu rural ; poids des structures et attitudes traditionnelles ; faible niveau technologique des producteurs ; rigidité des habitudes alimentaires ; problèmes liés à la gestion du foncier ;
- d) Contraintes liées à l'Environnement économique : insuffisance du système de l'épargne rurale et des circuits d'approvisionnement et de commercialisation ; liaison insuffisante avec les autres secteurs de l'économie.
- e) Contraintes financières : faiblesse des revenus des ruraux ; faillite du système de crédit agricole ; conjoncture internationale défavorable.
- f) Contraintes institutionnelles : portée insuffisante de la recherche agronomique et de la vulgarisation ; lourdeurs administratives des institutions de conception, d'exécution et de suivi des actions de développement.
- g) Autres contraintes : insuffisante connaissance de l'état des ressources naturelles et leur degré d'utilisation (eau, sols, pâturages, forêts).

En regard de ces contraintes, les potentialités sur lesquelles peut s'appuyer le développement du secteur rural apparaissent limitées ; il s'agit essentiellement :

- au niveau des potentialités naturelles de disponibilités encore importantes en terres irrigables et en pâturages, en eaux souterraines, et, dans une moindre mesure, en eaux de surface. Toujours dans cette catégorie des ressources naturelles, il faut noter l'existence d'importants gisements miniers à usage agricole (phosphates de Tahoua et du W) et de ressources énergétiques renouvelables (énergie solaire). Mais la valorisation de ces ressources se heurte encore, techniquement et économiquement à des difficultés importantes.

- au niveau des ressources humaines peuvent être considérées comme potentialités à valoriser :

. une main d'oeuvre rurale quantitativement importante,

. une bonne réceptivité des populations rurales par rapport à l'introduction de nouvelles techniques,

. l'existence d'un encadrement qui malgré certaines lacunes a pu accumuler une expérience notable en matière d'actions de développement.

- au niveau des structures organisationnelles et institutionnelles :

. l'existence d'un réseau de structures coopératives qui couvre la quasi-totalité de la zone agricole et dans une moindre mesure la zone pastorale,

. la volonté affichée par tous les régimes qui se sont succédés au pouvoir d'accorder une place prédominante au développement rural et responsabiliser davantage les populations.

- Au niveau de l'environnement économique :

. l'existence d'une demande croissante de produits agro-alimentaires dans les centres urbains,

. la possibilité de profiter des changements alimentaires en milieu urbain pour lancer certains produits de diversification et de substitution.

## **V. EVOLUTION DE LA POLITIQUE AGRICOLE**

Au cours des trente dernières années, le développement rural a, de façon constante, occupé une place primordiale dans la politique de développement du Niger.

Toutefois, si les principaux objectifs poursuivis (augmentation des productions, auto-suffisance alimentaire) n'ont que peu varié, les méthodes d'intervention retenues ont connu

des évolutions importantes ; très schématiquement il est possible de distinguer deux principales périodes :

### **5.1. De 1960 à 1987**

Dans la décennie 1960, la production vivrière en moyenne annuelle, de l'ordre de 1.250.000 tonnes était largement suffisante pour couvrir les besoins alimentaires du pays.

En outre les cultures de rente (arachide, coton notamment) permettaient un revenu appréciable pour les producteurs et une entrée importante de devises. A cette époque, les objectifs de la politique agricole, visaient en l'absence de problèmes alimentaires, le développement des cultures d'exportation.

Puis survient la sécheresse de 1968-1975, au cours de laquelle toutes ces productions ont connu de fortes perturbations avec des récoltes particulièrement catastrophiques en 1973 et 1975. Cette terrible sécheresse a mis au grand jour la précarité de l'équilibre alimentaire et posé en termes impérieux la nécessité d'une politique agricole et alimentaire plus globalisante et plus efficace.

Conscient de cette nouvelle réalité, le Gouvernement du Niger s'est engagé dès 1976, dans le cadre du Programme Triennal 1976-1978, à relever le défi de satisfaire les besoins fondamentaux des populations en faisant de la recherche de l'autosuffisance alimentaire, la priorité de la politique de développement économique et social.

La stratégie mise en oeuvre pour atteindre cet objectif a reposé sur deux volets principaux :

- la production végétale,
- et la production animale,

Avec à l'amont :

- la lutte contre le processus de désertification,
- la recherche agronomique adaptée et intégrée au milieu agro-sylvo-pastoral ;
- l'organisation l'encadrement et l'approvisionnement en intrants des principaux bénéficiaires (paysans, pasteurs et pêcheurs).

Et à l'aval :

- la transformation et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux ;
- le plan quinquennal 1979/1983 a poursuivi les mêmes objectifs que ceux visés par le Programme Triennal ;

- le Programme Intérimaire de Consolidation (PIC) 1984/1985 a également poursuivi les mêmes objectifs mais toutefois à la lumière des nouvelles orientations stratégiques issues des grands débats Nationaux :

. séminaire de Zinder sur les stratégies d'intervention en milieu rural (Novembre 1982),

. débat de Maradi sur la lutte contre la désertification (1984).

Ces nouvelles orientations stratégiques pourraient être résumées comme suit :

- la participation responsable des populations à la conception, à la réalisation, à la gestion, et au financement des programmes d'actions en vue de garantir la pérennité de leurs résultats ;

- la formulation de projets dont les charges récurrentes sont compatibles avec la capacité de l'Etat, des collectivités et des bénéficiaires ;

- l'identification dès le stade de la conception, des mécanismes de l'après projet définissant les modalités d'auto-entretien ;

- le principe d'une structure de gestion de projet légère, efficace et souple qui disparaîtrait à terme au profit d'une réinsertion dans l'appareil administratif de tutelle.

A partir de 1985, face à la persistance de la récession économique et de déséquilibres financiers croissants, le Gouvernement a été amené avec le concours de la Banque Mondiale à mettre en oeuvre un Programme d'Ajustement Structurel (PAS). Il convient de souligner que ce (PAS) a pris à son compte et élargi le programme sectoriel de reformes des politiques agricoles mis en place en 1984 et soutenu par l'USAID sur la base d'une subvention destinée au développement du secteur agricole (S.D.S.A.).

Ces reformes structurelles ont porté sur la suppression de la subvention sur les intrants agricoles, la libéralisation des politiques de commercialisation et de détermination des prix des produits agricoles ainsi que sur la réorientation des investissements vers les secteurs directement productifs (dont le secteur agricole).

En 1986, pour relancer l'économie du pays, le Gouvernement a décidé d'élaborer et de mettre en oeuvre un nouveau Plan de Développement Economique et Social 1987-1991.

## **5.2. A partir de 1987**

Ce plan quinquennal, en l'absence d'autres secteurs moteurs a assigné au secteur agricole au cours des années à venir, le rôle d'entraîner l'ensemble de l'Economie Nationale et de constituer un des pôles principal de la Croissance Economique.

Trois grandes orientations ont été retenues par le P.Q1987/91 pour guider la

politique agricole dans les années à venir :

- la préservation et la restauration du potentiel de production agro-pastoral,
- la poursuite de la recherche de l'auto-suffisance alimentaire, la diversification, l'intensification et la valorisation des productions (agricole, animale, sylvicole et halieutique).

En raison de ce nouvel enjeu (rôle moteur de la croissance économique), le Niger et ses partenaires bailleurs de fonds ont organisés une table ronde sectorielle sur le développement rural en vue de mieux approfondir les stratégies et de dégager les programmes d'actions conséquents et leur mise en oeuvre.

Les axes stratégiques retenus à l'occasion de cette consultation sont :

- a) la participation responsable des populations rurales à la conception et à la réalisation des Programmes d'Action ;
- b) l'aménagement et le développement intégré des Terroirs Villageois ce, dans une approche globale d'aménagement du territoire et à travers l'élaboration d'un code rural devant guider et réglementer la gestion des terroirs ;
- c) la maîtrise et la valorisation optimale de toutes les ressources en eau à des fins productives ;
- d) la diversification, l'intensification et la sécurisation des productions ;
- e) le renforcement et l'adaptation de la recherche agronomique en vue de prendre en compte la complexité et la diversité du milieu rural ;
- f) la promotion d'un environnement économique favorable au producteur ;
- g) la mise en oeuvre d'un système d'alerte précoce (S.A.P.) de gestion des aléas climatiques et économiques et permettant les ajustements rapides et conséquents des politiques agricoles.

Les programmes majeurs identifiés pour la mise en oeuvre de ces nouvelles stratégies sont essentiellement de deux types :

- les programmes transversaux reposant sur les composantes ci-après :
  - . la lutte contre le processus de désertification ;
  - . le développement des productions ;
  - . l'appui institutionnel aux structures coopératives et associations des producteurs;
- Les programmes horizontaux à savoir :

- . la relance du crédit agricole ;
- . le système de commercialisation et de gestion des marchés de produits agricoles;
- . le système d'Alerte Précoce (SAP) ;
- . la Formation/ Encadrement ;
- . la Protection des Végétaux ;
- . la Relance du Mouvement Coopératif,
- . et le Renforcement des Services.

En fin 1988, un dispositif de coordination et de suivi du Plan Quinquennal, du processus des tables rondes et des programmes de réformes a été mis en place.

A l'intérieur de ce dispositif institutionnel, le sous-comité "Développement Rural" a jugé impérieux et urgent d'élaborer un document de politique agricole qui réponde comme cadre de référence à la double exigence suivante :

- réaliser la mise en cohérence des grandes options concernant le secteur rural ;
- être susceptible d'assurer un lien étroit entre les stratégies retenues et les programmes opérationnels qui en découleront.

Le document ainsi élaboré et intitulé "Principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger" a été adopté par l'ordonnance N° 92-030 du 8 Juillet 1992.

Le document est articulé sur une stratégie comportant quatre axes prioritaires :

**a) la gestion des ressources naturelles dont les buts visent :**

- la mise en place d'une politique foncière adéquate,
- la gestion rationnelle du capital forestier et des pâturages,
- la protection et l'aménagement de la faune,
- la préservation des ressources halieutiques,
- la gestion optimale des ressources en eau,

**b) l'organisation du monde rural, la participation des populations et la modification du rôle de l'Etat.**

les buts visés par cet axe sont :

- une participation et une responsabilisation accrues des producteurs ;
- une redéfinition du rôle de l'Etat en faveur de l'émergence d'opérateurs économiques privés, de la promotion d'un mouvement coopératif construit sur des liens économiques véritables, de l'émergence d'une administration de Développement et de la modification progressive du mode d'intervention des projets.

**c) la sécurité alimentaire dans le sens à garantir :**

- une disponibilité suffisante en produits alimentaires,
- une stabilisation de cette offre en adéquation avec la demande,
- un accès de tous les consommateurs aux approvisionnements,

**d) l'intensification et la diversification des productions grâce à :**

- une politique de recherche agronomique,
- une politique de formation et de vulgarisation,
- une politique d'approvisionnement en intrants,
- une politique de prix, de commercialisation de transformation, de conservation et de stockage.

**VI RESULTATS DES REFORMES DE POLITIQUE AGRICOLE**

Les mesures de réforme de politique agricole entreprises dans le cadre de l'ajustement du secteur agricole ont eu des conséquences plutôt négatives :

- le désengagement brutal de l'Etat du secteur agricole qui aurait dû se faire progressivement, a laissé le monde rural totalement désemparé ;
- la privatisation et la liquidation des sociétés publiques et parapubliques d'intervention ont eu pour conséquence une désorganisation des circuits de commercialisation et d'approvisionnement ainsi qu'une baisse des prix d'achat aux producteurs et une faillite du crédit agricole destiné à améliorer la productivité ;

- la suppression de la subvention aux intrants et matériels agricoles a contribué à la baisse des revenus des producteurs qui sont retombés dans des pratiques moyenâgeuses ;
- la libéralisation des prix et de la commercialisation n'a favorisé ni les producteurs ni les consommateurs. Elle a profité plutôt aux commerçants du secteur informel.

Au total, ce sont les producteurs, les coopératives et les sociétés parapubliques qui ont le plus souffert jusqu'à présent de l'application des mesures d'ajustement dans le secteur agricole.

## **VII CONCLUSION**

De 1992 à ce jour, les différents gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, se sont appropriés ce document-cadre de politique de développement rural, ce qui prouve si besoin était, la pertinence des orientations et stratégies y contenues en termes de desserrement des contraintes majeures qui pèsent sur le secteur rural. Tout le problème réside dans leur mise en oeuvre.

Il y a lieu de retenir cependant que quels que soient les efforts qui seront réalisés dans le développement du secteur rural, le plus grand handicap qui pesera sur les possibilités de développement agricole est le problème de l'eau. En effet, le réseau hydrographique naturel du pays est réduit et très sensible à une pluviométrie insuffisante et irrégulière. C'est pourquoi, au delà de la surveillance et le suivi des conditions de chaque campagne agro-pastorale par un système d'alerte précoce, les autorités nigériennes attachent la plus haute importance à la réalisation du barrage de Kandadji, qui pourra permettre la régulation du Fleuve Niger et la sécurisation du développement du secteur agricole en offrant la possibilité d'aménager au moins 100.000 ha et en constituant une alternative viable aux problèmes énergétiques.